



Pasteur Projet Papier

compte rendu de l'assemblée générale du mardi 26 mars 2024

membres de l'association présents à cette assemblée générale

- Jossua Bolard — Première STDA
- Mathéo Gardez — Première STDA
- Blanche Robelot — Terminale STD2A
- Alice Beuhelier — Terminale STD2A
- Emma Ducret — Terminale STD2A
- Louise Marchand — DN1
- Mei Sommerard — DN1
- Zoé Coutier — DN2
- Juliette Morais — DN2
- Arthur Grognu — DN3
- Noé Benais — DN3
- James Voisse — DN3
- Jeanne Wintzer — DN3
- Pauline Weber — enseignante
- Jean-Marie Bardoux — enseignant
- Jean-Philippe Cléau — enseignant
- François Martin — enseignant

• Malgré l'invitation formulée par le bureau de l'association et censée être transmise par chaque professeur-e principal-e-aux, aucun-e élève de seconde création design n'était présent-e à cette assemblée générale. Quant à eux, les deux élèves de première STDA présents ont été sollicités à la débottée, nous faisant savoir que l'invitation ne leur avait pas été transmise par le professeur principal de leur classe, mais peut-être reçue via la messagerie Pronote et les CPE (messagerie non consultée, semble-t-il)

rappel des statut

présentation du bureau

- Jean-Marie Bardoux — président
- François Martin — trésorier
- Jean-Philippe Cléau — secrétaire

bilan financier

- Recette à la date de l'assemblée générale : 4579,8€ qui se compose d'un reliquat de 1690,89€ provenant des versements encaissés par le FSE qui gérait jusqu'alors les achats de papier, de 2875€ de cotisation et enfin d'un versement de 13,98€ effectué par le trésorier François Martin pour rattraper l'abonnement à Amazon Prime qu'il a malheureusement contracté en effectuant une commande. Ces recettes représentent un excédent de 50€ que François Martin ne parvient pas à s'expliquer pour l'instant.
- Dépenses effectuées à la date de l'assemblée générale : 2156€ en achat de papier chez différents fournisseurs (Fiducial, Bruneau, Amazon, Maxi Buro, Géant des Beaux-arts, Jeanneret) + 15€ de part sociale facturés par le Crédit Mutuel enseignant qui héberge le compte de l'association.
- Après décision prise durant cette AG, encaissement restant à effectuer pour cette année scolaire : 575€ correspondant aux second versement à effectuer par les étudiant-e-s de DN1 & DN2 à raison de 25€ chacun-e, ayant été décidé que les DN3 n'étant pas présents à la rentrée prochaine n'auraient pas à effectuer de second versement.

bilan du fonctionnement actuel

- Manque de papier du côté lycée. À ce propos 750 feuilles raisins à grain se trouvent actuellement au troisième étage du bâtiment Ducat et sont à rapporter à Charvet.
- Toujours côté lycée, les élèves de pré-bac notent qu'ils n'utilisent tout compte fait que rarement du papier raisin, de plus petits formats (demi-raisin, A3) pourraient donc mieux correspondre.
- Les étudiant·e·s de DN2 demandent du A3 lisse (type bristol) à plus fort grammage que celui disponible actuellement.
- Pauline Weber indique que le papier d'édition destiné principalement aux projets de DNMADe commence à manquer.

élection d'un nouveau bureau à main levée

- démission de Jean-Philippe Cléau du poste de secrétaire de l'association PPP
- Jean-Marie Bardoux — président
- François Martin — trésorier
- Zoé Coutier — trésorière
- Josua Bolard — secrétaire
- Louise Marchand — secrétaire
- Juliette Morais — secrétaire

décisions prises pour la suite de l'activité de l'association PPP

- Effectuer un inventaire du papier actuellement disponible (avant la fin de l'année scolaire?).
- Effectuer un travail de découpe d'une partie des grands formats déjà disponibles afin d'obtenir un stock plus adapté aux travaux effectués, davantage accessible et mieux classé.
- Rendre accessible aux délégué·e·s de chaque classe un tableau dans lequel inscrire les demandes de commandes.
- Pour cette année scolaire, effectuer un achat de papier à la papeterie Zuber-Rieder de Boussières dans la mesure du possible, dans des proportions limitées de façon très choisie (uniquement du papier dont on se sert vraiment). Cet achat pourrait avoir lieu le mercredi 3 avril prochain, après quoi il va commencer à être trop tard.
- Par l'intermédiaire de l'association, effectuer des ventes de produits manufacturés par les étudiant·e·s avec le papier acheté par l'association, comme la revue Corps 12 par exemple.
- Pour l'année scolaire à venir, il a été décidé que les cotisations s'élèveraient à 20€ pour les lycéens et de 40€ pour les DNMADe. Pour la rentrée de l'année scolaire 2024-2025 les recettes prévisionnelles sont donc approximativement de 3100€ contre 3475€ pour cette présente année scolaire.

compte rendu-rédigé par le précédent bureau

jph cléau
secrétaire



François Martin
trésorier



Jean-Marie Bardoux
Président

